

Turquie : Abdullah Gül de nouveau candidat.

samedi 18 août 2007, par [Ovipot](#)

En dépit des bruits et des déclarations qui, depuis plusieurs semaines, laissaient entendre que Recep Tayyip Erdogan souhaitait que l'AKP présente un candidat de compromis à l'élection présidentielle, Abdullah Gül a annoncé, le 14 août 2007, qu'il maintenait sa candidature à ce poste, après une réunion des instances exécutives du parti majoritaire et une rencontre avec le leader du MHP, Devlet Bahçeli. Cette candidature a-t-elle dû surmonter une réticence du Premier Ministre ou au contraire ce dernier a-t-il tiré un écran de fumée pour mieux permettre le retour de celui qui est considéré comme son bras droit ?

Militant islamiste de la première heure, Abdullah Gül a été, aux côtés de Recep Tayyip Erdogan, l'un des artisans de « l'aggiornamento » de l'islam politique en Turquie après le « *coup d'Etat post-moderne* » de 1997 et la dissolution successive des partis « Refah » et « *Fazilet* ». Dès la formation de l'AKP et plus encore après la victoire de ce parti aux législatives de 2002, il est apparu comme l'incontestable numéro deux. Cela l'a amené, au début de la précédente législature, à devenir Premier Ministre jusqu'à ce que Recep Tayyip Erdogan soit en mesure d'être élu député et de pouvoir prendre la direction du gouvernement (*mars 2003*). Nommé alors Ministre des Affaires étrangères, il est devenu la figure de proue de la politique européenne de l'AKP qui a abouti, en 2005, à l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'UE.

Plus suspect qu'Erdogan lui-même aux yeux du « camp laïque » en raison de son étoffe intellectuelle de militant religieux et des recours entrepris par son épouse devant les justices turque et européenne pour être réintégrée à l'Université d'Istanbul dont elle avait été exclue en raison de sa coiffure, Abdullah Gül s'est néanmoins comporté, à la tête de la diplomatie turque, plutôt en visionnaire politique pragmatique qu'en idéologue borné. Économiste de formation maîtrisant bien l'anglais, il avait certes tous les atouts pour réussir à ce poste et beaucoup d'observateurs pensent qu'il ferait un bon Président. Mais son passé, le fait qu'il soit membre du dernier cercle des décideurs du parti majoritaire et pour finir la coiffure de son épouse, suffirent à le disqualifier pour concourir à la magistrature suprême, auprès de « *l'establishment politico-militaire* ».

Le maintien de sa candidature semble donc nous ramener près de quatre mois en arrière lorsque la Cour constitutionnelle avait annulé le premier tour de la présidentielle à laquelle il s'était porté candidat, en invoquant l'absence d'un quorum de présence de 367 députés qu'aurait requis la Constitution. Pourtant, depuis le mois d'avril, la situation a beaucoup évolué. Sur le plan politique, l'AKP a été plébiscité, lors des élections législatives anticipées, qui avaient été provoquées par le boycott de l'élection présidentielle. Sur le plan arithmétique, si l'AKP n'a toujours pas les 367 députés pour surmonter un éventuel boycott de l'opposition, cette dernière n'est plus composée pour l'essentiel que du seul CHP qui était parvenu à bloquer le processus électoral en avril. Celui-ci doit désormais compter avec la présence du MHP et des Kurdes du DTP qui ont tous deux laissé entendre qu'ils ne boycotteraient pas le premier tour du scrutin même si Gül était à nouveau candidat. Toutefois, le MHP a présenté la semaine dernière son propre candidat contre celui de l'AKP, lors de l'élection du Président de l'Assemblée, et sa position définitive quant à sa présence au premier tour de la présidentielle, fixée au 20 août prochain, mérite une confirmation et quelques éclaircissements. Toutefois, si le MHP participe au premier tour, l'élection d'Abdullah Gül est techniquement possible, car en tout état de cause, le candidat de l'AKP aura une majorité absolue lui permettant d'être facilement élu au troisième tour.

Face à ce scénario désormais possible si ce n'est probable, quelles parades peut trouver « l'establishment » pour réagir au moment même il est politiquement très affaibli ? La voie des arguties constitutionnelles semble désormais épuisée, pour ne pas dire compromise depuis que la Cour constitutionnelle a rejeté un

recours du Président Sezer en juillet dernier. Quant à la dissuasion que l'Armée s'est employée à entretenir par ses interventions permanentes dans la vie politique, elle semble n'avoir plus qu'une portée relative. En effet, ni le e-memorendum du 27 avril, ni la dernière déclaration du Général Büyükanit le 30 juillet dernier ne sont finalement parvenus à décourager la candidature du Ministre des Affaires étrangères. Les prochains jours seront sans doute déterminants pour comprendre les nouveaux équilibres politiques qui sont en train de se mettre en place en Turquie.

JM

Sources

[Article original](#) publié le 14 août 2007 sur le site de l'OVIPoT